

Moins de demande de prêts relais que prévu selon Stéphane Le Foll

© 10/01/2017 |  Terre-net Média

Le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll a admis mardi que le recours à des prêts relais garantis par l'Etat par des agriculteurs en difficulté, était moins important que prévu, mais ne s'accorde pas avec la FNSEA sur les raisons.

Avec le **plan de consolidation à l'agriculture** présenté en octobre par le Premier ministre de l'époque, Manuel Valls, et Stéphane Le Foll, l'Etat est censé, via la Banque publique d'investissement (BPI), se porter garant de la moitié des **prêts aux agriculteurs** en besoin de trésorerie, l'autre moitié devant être prise en charge par les banques.

« Nous avons eu hier une réunion avec les établissements financiers pour évaluer la situation. Le constat a été fait que **le recours au prêt relais garanti** n'est pas du tout à la hauteur de ce qu'on pouvait imaginer lorsqu'on a mis le plan en place », a indiqué le ministre devant l'Assemblée, en réponse à une question du député UDI Franck Reynier.

Selon les professionnels, les agriculteurs ne suscitent pas pour l'instant de demandes de prêts relais, en raison des « avances de trésorerie qui ont été versées en octobre et novembre », a rapporté le ministre. Mais, selon lui, « rien ne dit que dans les mois qui vont venir ces demandes de prêts ne seront pas faites, compte tenu du fait que **les avances de trésorerie** seront en partie consommées et que nous avons reporté les délais de demandes de prêt jusqu'au 31 mars ».

Le principal syndicat agricole français a exprimé un avis différent sur la question. Dans une lettre adressée cette semaine au premier ministre Bernard Cazeneuve, le président de la FNSEA, Xavier Beulin a souligné que « très peu de dossiers font actuellement l'objet d'une garantie et que la plupart des dossiers présentés à la BPI ne seraient pas éligibles en raison de l'application par celle-ci d'un ratio endettement/fonds propres apparu comme une exigence postérieure à l'arbitrage du 4 octobre ».

En novembre, Xavier Beulin avait aussi accusé l'Etat de « torpiller » le plan d'aide, par le souci de maintenir un contrôle sur l'instruction des dossiers de demandes de prêts, qui rendait l'opération plus pesante en termes bureaucratique.

Niant l'idée d'un ratio d'endettement appliqué par la BPI « qui freinerait les possibilités de garantie (...) pour les prêts aux agriculteurs », le ministre a répondu qu'il n'y avait « pas de nouveau ratio qui ait été inventé depuis l'accord que nous avons trouvé ». L'Etat avec la garantie qu'il apporte à la BPI lui permet « de garantir aux alentours de 1,5 milliard de prêts pour les agriculteurs », a assuré le ministre.